



Conseil consultatif
Qualité & sécurité
SIDIIEF

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) a établi que la qualité des soins et la sécurité des patients est un dossier politique prioritaire. Il souhaite s'assurer de la collaboration, sur une base continue, d'un comité d'experts qui agit comme instance consultative, mais aussi comme un moteur d'activités pertinentes. En créant ce conseil, le SIDIIEF veut mettre en valeur son réseau mondial unique et démontrer le dynamisme et la vitalité de la communauté infirmière francophone sur cet enjeu.

MANDAT DU CONSEIL CONSULTATIF SUR LA QUALITÉ DES SOINS ET LA SÉCURITÉ DES PATIENTS :

- Assurer une veille stratégique à des niveaux national, régional et international.
- Identifier un thème prioritaire à développer au cours d'un mandat.
- Produire un plan de travail triennal, notamment afin d'assurer la production annuelle d'activités de rayonnement, comme la production de publications ou d'articles d'experts susceptibles d'être édités par le SIDIIEF, conférences en ligne, etc.
- Proposer au conseil d'administration des activités de représentations politiques pertinentes, le cas échéant, et identifier des occasions de collaborations ou de partenariats en lien avec le mandat du conseil consultatif.
- Proposer une activité particulière susceptible d'être intégrée au congrès mondial triennal ou à l'assemblée annuelle.
- Produire un rapport d'activités qui sera ajouté au Rapport annuel du SIDIIEF.